

NEWS 2010

C O₂ R R È Z E
OXYGENEZ-VOUS

LA CORREZE HISSE DEUX PAVILLONS BLEUS



juin 2010

Créé en 1985 par l'Office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, le label pavillon bleu est décerné dans 36 pays par un jury international.

Il distingue les communes (du littoral et de l'intérieur) et les ports qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité.

Ce label à forte connotation touristique, valeur ajoutée dans le choix des destinations de vacances, critère considéré et de plus en plus apprécié par les touristes européens, a été attribué :

- pour la cinquième consécutive à l'étang de Miel d'une superficie de 12 ha situé sur la commune de Beynat,



- au lac de la Triouzoune d'une superficie de 410 ha situé sur la commune de Neuvic d'Ussel.



Gageons qu'elles feront tout leur possible pour confirmer cette reconnaissance en 2011.

www.pavillon.bleu.org

Contact presse :
Comité Départemental du Tourisme
de la Corrèze
Régine Chassagne
Tél. : 05 55 29 98 73
rchassagne@cg19.fr
www.vacances-en-corrèze.net